

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 2 AOUT 1850.

No. 92.

CANADA.

Avant-Propos

TRADUCTEUR.

Ce mémoire intéressant a demandé des recherches très-minutieuses et très-étendues. Il donne un nouvel éclat à la réputation du savant Auteur, dont le nom est déjà si honorablement connu par ses écrits historiques. Il était juste qu'un pareil travail fût publié aussi en français. Les œuvres et les hommes dont il traite, appartiennent au Canada. Ils personnifient toute une époque, qui est regardée avec raison, comme une des plus glorieuses de son histoire, et qui ne sera jamais trop connue.

Nous nous sommes permis de faire dans ce Mémoire, quelques corrections et quelques additions, sans prétendre rendre par là le travail complet. La difficulté d'avoir sous la main les documents nécessaires pour dissiper tous les doutes dans des sujets aussi variés, et surtout quand il s'agit des noms propres et des dates, expose toujours à quelques erreurs. Les changements introduits seront faciles à reconnaître par les caractères italiques qui les distinguent : mais par respect pour le travail d'un Auteur justement estimé, et pour laisser à la critique toute la liberté et l'indépendance de ses jugements, nous avons jeté en note, entre des guillemets, le texte que nous avons cru devoir modifier. Ces taches quand elles seraient réelles, n'ont rien au mérite et à l'utilité de ce travail. Sa conception seule suffirait aux yeux de tout homme qui s'intéresse à l'histoire, et qui aime à en remonter le cours jusqu'à ses sources, pour donner à l'Auteur un juste titre à l'estime et à la reconnaissance de ses contemporains.

Montréal, 1er Août 1850.

RELATIONS DES JÉSUITES

Sur les découvertes et les autres événements arrivés en Canada, et au Nord et à l'Ouest des États-Unis, (1632-1672.)

PAR LE DOCTEUR E. B. O'CALLAGHAN, Membre correspondant de la Société Historique de New-York, et membre honoraire de la Société Historique du Connecticut.

TRADUIT DE L'ANGLAIS AVEC QUELQUES NOTES, CORRECTIONS ET ADDITIONS.

En seize cent vingt cinq (1) trois Pères Jésuites, accompagnés de deux frères conducteurs, arrivèrent en Canada pour évangéliser les indigènes. Jusque là le Sauvage ne connaissait l'Européen que comme traître, toujours prêt à le tromper, ou comme aventurier armé, toujours prêt à l'opprimer.

Il vit alors pour la première fois dans ses forêts, des hommes blancs, qui n'avaient sur les lèvres que des paroles de paix et de charité, qui ne portaient pour armes qu'un bréviaire et un crucifix, et dont la vocation semblait être de souffrir.

Sans avoir le secret de leur dévouement, cet enfant des forêts savait admirer le courage.

(1) Il s'agit plus exact de remonter jusqu'en 1611, époque où arrivèrent dans l'Acadie les deux premiers Missionnaires de ces contrées, le P. Pierre Biard et Edmond Masse. Ils prirent part à la fondation de Port-Royal, et à celle de St. Saviour à Pentagot, aujourd'hui Mt. Desert Island. Le premier a écrit une Relation de son voyage. (Note du T.)

ge avec lequel ces étrangers supportaient les privations du désert, et les rigueurs du climat, et frappé de l'abnégation et de la patience que ces prédicateurs, inconnus jusque là, montraient dans toutes les difficultés qu'ils avaient à essayer, il consentit enfin à prêter l'oreille à leur doctrine nouvelle.

Les premiers Missionnaires avaient à peine acquis une connaissance encore incomplète de la langue de quelques unes de ces tribus indigènes, que la Colonie tomba entre les mains des Anglais, et les travaux commencés furent arrêtés. Quand, par le traité de St. Germain ou Laye, le pays fut rendu aux Français, les Pères reprirent leur œuvre, et continuèrent leurs premières entreprises avec un dévouement qui leur gagna le respect universel, mais aussi avec des difficultés, capables de glacer d'effroi les cœurs les plus intrépides.

Cette population nomade (l'appelle à se soumettre à l'Évangile, habitait le pays qui s'étend depuis l'île d'Anticosti jusqu'au Mississipi. La partie sud du St. Laurent était occupée par les Miames, les Abénaquis, et les Etechemins; au nord demeuraient les Algonquins d'en haut et les Algonquins d'en bas ou Montagnais; à l'Ouest de Montréal, et au nord des grands Lacs étaient situés les Outavaeks ou Ottawaes, et les Hurons, tandis que les Iroquois, ou les cinq nations (2) confédérées occupaient le pays depuis le Lac Érié à l'Ouest jusqu'au Lac Champlain à l'Est, et depuis les sources du Susquehanna et du Delaware au sud, jusqu'au St. Laurent au nord.

Un pareil champ ne pouvait pas manquer d'offrir une abondante matière d'observation à un esprit fécond et à un œil curieux. Des hommes nouveaux et un pays inconnu, un langage et des usages nouveaux, tout demandait à être étudié, analysé, examiné et décrit; il fallait en même temps profiter de chaque circonstance et de chaque événement favorable, pour tirer les Sauvages de leur vie errante, et les initier insensiblement aux habitudes de la civilisation.

Heureusement les premiers Jésuites étaient des hommes de science et d'observation. Ils sentaient vivement l'importance de leur position, et tout en remplissant leur ministère sacré, ils prenaient note avec soin de tout ce qu'ils voyaient de nouveau soit dans le pays, soit dans ses habitants. C'est ainsi que nous connaissons la condition des anciens indigènes de ces contrées, et les véritables causes qui les ont fait disparaître graduellement.

L'établissement de nouvelles missions conduisait nécessairement à la découverte des pays qui les environnaient. Aussi les Jésuites furent-ils les premiers à découvrir la plus grande partie de l'intérieur de ce continent. Les premiers des Européens, ils ont frayé la route pour arriver par le Kénébec, des bords du St. Laurent jusqu'aux côtes de l'Atlantique dans l'État du Maine (3).

(1) Cette qualification n'est applicable qu'aux nations d'origine Algonquienne, mais non aux Hurons ni aux Iroquois, qui avaient des demeures fixes, et des villages régulièrement formés. (Note du T.)
(2) Les cinq nations étaient les Agniers, les Onontagués, les Onontagués, les Gologois, et les Tsonontouans. Les Anglais les ont nommées les Mohawks les Oneidas, les Onontagués, les Cayugas et les Sénécas. On compte aujourd'hui six nations Iroquoises, parce que les Tuscaroras, nation du Sud, entrèrent dans leur Confédération dans le siècle dernier. N. du T.
(3) La variété dans cette dernière bande appartient à l'illustre Champlain, qui en 1629, envoya explorer cette

Ce sont, eux, qui ont étudié toutes les côtes du Saguenay, découvert le lac St. Jean, et tracé le chemin par terre de Québec à la Baie d'Hudson. Nous devons à un d'entre eux la découverte de la riche et inépuisable Source Salée d'Onondaga, événement qui surprit tant les Hollandais de la Nouvelle Amsterdam (aujourd'hui New-York) que lorsque le P. Le Moine les en informa, ils appelèrent cette nouvelle; "un mensonge de Jésuites."

Die (1) années leur suffirent pour explorer tous les pays depuis le Lac Supérieur jusqu'au Golfe, et pour fonder plusieurs villages de Néophytes, sur les bords des grands Lacs.

Pendant que les Hollandais n'établissaient leurs relations qu'avec les Sauvages des environs du Fort Orange, et cinq années avant qu'Elliot de la Nouvelle Angleterre, eut commencé à évangéliser les Sauvages à six milles de Boston, les missionnaires Français avaient planté la croix au Sault Ste. Marie, d'où leur vue s'étendait sur le pays des Sioux et sur la vallée du Mississipi. L'ouest ouvrait alors devant eux des vastes prairies, encore inconnues. Ils découvraient les rivières Wisconsin et du Renard. Ils visitaient le pays des Illinois et ses nombreuses tribus, et enfin, en l'année 1673, le Jésuite Marquette entra dans les travaux de son Ordre et de son siècle, par la découverte du Père des Eaux, le majestueux Mississipi.

Quelle que signalés que soient les services rendus à la science géographique par ces hommes humbles, nous devons nous admirer encore la patience avec laquelle ils ont enduré les souffrances et les tortures, en travaillant à la conversion des Sauvages; elle leur a mérité une gloire immortelle.

Le Sauvage semble avoir épuisé contre eux, toute la férocité de son génie cruel, pour inventer de nouveaux tourmens. Le Mohawk surtout, surpassa ses contemporains, dans cette science, et en effet son pays est désigné dans les annales catholiques, sous le nom de "Mission des Martyrs."

Tandis que les Pères Jésuites prêchaient l'Évangile, et exploiraient le pays, ils s'occupaient avec activité des moyens d'instruire la jeunesse. Le collège de Harvard, qui aujourd'hui jouit d'une si grande considération, dans l'opinion publique, n'était pas encore fondé, quand René de Rohaut, jeune novice Jésuite donna une somme considérable pour bâtir le Collège de Québec. A la honte et à l'opprobre éternel du gouvernement Anglais, cet antique et vénérable édifice a été converti par lui en caserne.

Le but de cet écrit est moins de retracer leurs travaux, que de rendre leurs annales plus familières à ceux qui étudient l'histoire. Elles forment quarante volumes in-12, ou petits in-octavo, sous le titre de "Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France es-années....."

Elles commencent en 1632 et vont jusqu'en 1672.

Charlevoix en fait cet éloge. "Comme ces Pères étaient répandus dans toutes les nartroues, jusqu'à la côte des Etechemins "en laquelle il avait été autrefois du tems du sieur du Mont." (Voyage de Champlain 1632. 2. vol. II. 209.) (Note du T.) sept.

tions, avec qui les Français étaient en commerce, et que leurs Missions les obligeaient d'entrer dans toutes les affaires de la Colonie, on peut dire que leurs Mémoires en renfermaient une histoire fort détaillée. Il n'y a pas même d'autre source, où l'on puisse puiser pour être instruit des progrès de la Religion parmi les Sauvages, et pour connaître ces peuples dont ils parlaient toutes les langues. Le style de ces Relations est extrêmement simple; mais cette simplicité même n'a pas moins contribué à leur donner un grand cours, que les choses curieuses et édifiantes dont elles sont remplies." (1)

A continuer.

ITALIE.

Le tableau de N. D. de la Misericorde à Rimini.

Dans un numéro précédent nous avons parlé de l'événement merveilleux de Rimini dont toute la presse Européenne s'occupe en ce moment. Nous empruntons à l'Univers de Paris, l'extrait suivant d'une lettre écrite de Rimini.

Rimini, le 20 juin 1850.

"Depuis deux jours que je suis dans cette merveilleuse cité, je ne me suis occupé que du prodige dont la nouvelle émeut en ce moment toute l'Italie. J'ai passé moi-même un à contempler l'image bénie, ou à m'en entretenir avec toutes sortes de personnes, dans le but de recueillir des détails sûrs et bien circonstanciés. Hier je vis la Madone, dont les yeux sont ordinairement tournés vers le Ciel, les abaisser vers la foule pieuse dont elle était environnée. Cela eut lieu pendant la célébration d'une messe où communièrent en masse cinq paroisses venues processionnellement, malgré la pluie, de huit à dix milles. On ne peut pas dire précisément que le regard descendit jusqu'au peuple; seulement, il fut très évident que les yeux se monvaient vers le bas, et que ce sans de se diriger vers la voûte de l'église, ils se fixèrent perpendiculairement sur le mur situé à l'opposite de l'autel. Je remarquai en outre, et plusieurs prêtres étrangers s'en aperçurent aussi, que la physionomie de la Madone, habituellement grave et doloureuse, avait pris pendant cette messe une expression de joie, comme si elle avait voulu le témoignage qu'elle agréait l'hommage de tout ce peuple.

"Dans la journée d'hier, la foule ayant diminué, je pus m'approcher de l'autel jusqu'à le toucher, et là je fus encore témoin du mouvement des yeux. Il n'a point lieu, comme beaucoup l'imaginent, d'une façon mécanique, à la manière d'une statue à ressorts, mais voici au moins d'après ce que j'ai vu, comment les choses se passent. Les prunelles qui, dans l'état ordinaire, sont tournées à fait à découvrir, s'élevaient à tel point que, par instants, elles semblent disparaître, et que l'œil paraît tout blanc, sauf que le bord inférieur des prunelles demeure légèrement visible, après quoi elles reprennent de nouveau leur situation accoutumée. On pourrait croire que c'est un effet de la lassitude de

(1) Histoire de la Nouvelle France. II, XI, VIII.

ceux qui regardent fixement, car il arrive quelquefois, dit-on, qu'après un attention longue et soutenue l'objet que l'on considère paraît à l'œil fatigué se mouvoir et changer. Mais ici, ce qui rassure et ne permet point le doute, c'est que, au moment même où mes yeux voyaient le prodige, toutes les personnes qui m'entouraient le voyaient et l'attestaient également, non pas avant ni après. J'ajoute qu'il y a des personnes qui, après avoir vu le prodige, sont demeurées une demi-heure à contempler l'image sans remarquer ensuite aucun nouveau mouvement, ce qui prouve que leur première vision n'était pas un effet de la lassitude.

"Le tableau est sur une toile dont la hauteur est d'environ soixante centimètres et la largeur de quarante. L'expression de la physionomie est douce, bien que la peinture ne doive pas être de grand prix: il suffit de la contempler pour se sentir ému et attendri.

"Le soir, je voulus examiner l'image de près, et ayant obtenu la permission des PP. missionnaires, je demeurai jusqu'après la fermeture de l'église. Je pus alors monter sur l'autel, voir tout à mon aise et toucher le tableau aussi bien que les yeux d'où se répandaient tant de merveilles. C'est une simple toile peinte par un certain G. Soleri, de Rimini, mort en 1806. Pendant à peu près une heure que nous passâmes à l'observer, douze autres personnes et moi, nous n'aperçûmes plus aucun mouvement.

"J'ai visité Mgr. l'Evêque, et j'ai vu de lui que plusieurs fois pour rendre le fait certain et ne laisser aucune prise au doute, il avait fait changer la position de l'image, admettant bien que des flambeaux dont elle est entourée. Plusieurs fois, allant à l'improviste avec des témoins expérimentés pour examiner le tableau, toujours il a acquis la conviction que le prodige était très réel. Il a ensuite procédé à une visite légale et solennelle, assisté de deux peintres habiles, L. Pedrizzi et N. Agostini; du comte Ruggero Baldini, savant chimiste; du Rev. Tomaso Cervesi, professeur de physique, et de Jérôme Agnelli, docteur en médecine. En présence d'une multitude de personnes et sous les yeux mêmes de l'Evêque, les experts sont livrés aux investigations les plus minutieuses, à la suite desquelles ils ont déclaré qu'il n'y avait ni artifice ni secret, et que le fait pouvait être obtenu de main d'homme.

"Ces résultats sont notoires. Ils n'ont pas été officiellement publiés encore, parce que le procès n'est pas entièrement terminé; mais il le sera bientôt. Cela explique pourquoi le miracle n'est pas encore revêtu d'une manière certaine d'un caractère officiel d'authenticité. Le cardinal-archevêque de Bologne, le commissaire apostolique, Mgr. Badini, et avec eux cinq ou six évêques, sont venus examiner et constater le fait.

"A Rimini, les personnes les plus incrédules d'abord sont maintenant les plus persuadées. Un des effets les plus admirables du prodige, c'est que les blasphèmes et les imprecations de tout genre, qui étaient précédemment une habitude commune, ont tout à fait cessé, et que les personnes du peuple les plus abandonnées à ce désordre ont fait comme un vœu de n'y plus retomber.

"Dans la soirée du 18 (comme me l'ont raconté beaucoup de prêtres et de séculiers),

FEUILLETON.

ASSASSINAT DE GUSTAVE III, ROI DE SUEDE.

Si un monarque éclairé, juste, humain, pénétré de la grandeur de ses devoirs, et capable de les bien remplir, est le plus beau présent, que le ciel puisse faire à un peuple, il est difficile de concevoir qu'il existe parmi ses sujets des hommes assez atroces pour tenter à sa vie. Henri IV périt cependant par le fer d'un assassin, et Gustave a subi le même sort de la main de ceux qui devaient être les plus attachés à sa personne, soit à cause des bienfaits dont il les avait comblés, soit parce que leur rang les appelait à être les premiers appuis du trône.

Avant de rendre compte des circonstances de ce crime affreux, nous croyons nécessaire de dire un mot de l'étonnante révolution que ce prince opéra en 1772, et qui lui suscita la haine d'une partie de la noblesse.

Depuis long-temps l'autorité royale n'était en Suède qu'un vain mot. Les états et le sénat étaient seuls investis du pouvoir, et le monarque était asservi sous le poids de l'esclavage et de l'humiliation.

Frédéric-Adolphe ayant reconnu que le meilleur parti qu'il avait à prendre pour sortir de cet état d'oppression était de s'attacher à la cour de France, profita d'une circonstance

où la majorité de la diète, entraînée par les intrigues de l'Angleterre, avait, par une délibération, semblé méconnaître et repousser l'alliance de la cour de Versailles, comme plus onéreuse que profitable, pour se jeter entièrement dans le parti de cette cour. Bientôt cette nouvelle liaison devint intime, et ses effets furent si promptement avantageux, que, dans plusieurs tentatives de recouvrement d'autorité, à la vérité sur des objets peu importants, les premiers efforts eurent, vis-à-vis de la diète et du sénat, un succès à peu près complet. Il espérait parvenir insensiblement à renverser une constitution dont les vices étaient innombrables; mais les principaux nobles, dont l'orgueil et l'esprit de domination s'arrangeaient parfaitement d'un état de choses qui les mettait à même de maîtriser le peuple et le roi, contrarièrent ses projets. Ce prince d'ailleurs était né avec un caractère paisible et presque indolent; il était étranger, avancé en âge; les hasards d'une tentative aussi périlleuse l'effrayait. Il se contenta d'envoyer son fils en France pour régler avec le duc de Choiseul, alors premier ministre, la marche qu'il conviendrait de tenir pour substituer à la constitution acceptée par la cour de Charles XII un gouvernement semblable à celui de la France.

Gustave III était à Paris lorsqu'il apprit la mort de son père. Il ne quitta la cour de France qu'après avoir déterminé les moyens qu'il devait mettre en usage, sous les auspices d'un aussi puissant allié. Il était alors âgé d'environ vingt-cinq ans.

Dès son avènement au trône, il se concilia tous les cœurs. L'étendue de ses connaissances et la profondeur de son jugement captivaient l'admiration de ceux qui avaient occasion de l'approcher; mais personne ne soupçonnait encore ce génie pour la politique, cet esprit courageux et entreprenant qui l'ont distingué depuis.

Trois fois par semaine il donnait régulièrement audience à ceux qui se présentaient. Ni le rang, ni la fortune, ni le crédit n'étaient nécessaires pour avoir succès auprès de lui. Il suffisait d'être opprimé ou d'avoir quelque sujet légitime de se plaindre. Il écoutait les derniers de ses sujets avec la dignité d'un souverain et avec la tendresse d'un père. Il entraînait dans les détails les plus minutieux sur ce qui le regardait; il s'informait de leurs affaires particulières, et paraissait prendre un honneur et un intérêt qui flatte tant les infortunés, et qu'on rencontre si rarement dans ceux qui la supériorité du rang et de la fortune a mis hors de portée de sentir, ou même de connaître les souffrances des dernières classes de la société.

Peu après son arrivée à Stockholm, la cour de France, qui n'avait employé jusqu'alors en Suède que des ministres du second ordre, y envoya pour ambassadeur le comte de Vergennes, qui, par son mérite et ses grandes qualités, semblait annoncer l'importance de la mission dont il était chargé.

Le roi eut de fréquentes conférences avec lui; et toutes les mesures ayant été bien concertées, il se détermina, le 19 août 1772, à fai-

re cette belle révolution qui, sans qu'il y eût une goutte de sang répandue, sans la plus légère apparence de tumulte, de désordre, renversa la constitution, à la faveur de laquelle les membres de la diète et du sénat avaient sacrifié si long-temps à l'étranger les intérêts de leur patrie.

Depuis cette époque, les factieux dont il avait déconcerté les vœux avaient formé le projet de se venger; mais soit qu'ils eussent manqué de courage, soit qu'il ne se fût pas présenté une occasion assez favorable, ils avaient été obligés d'ajourner leur crime.

Enfin le 15 mars 1793, jour de bal à l'opéra, un homme du peuple remit à l'un des pages un billet pour le roi, dont voici la teneur: "Je suis encore de vos amis, quoique j'aie des raisons pour ne plus l'être. N'allez pas au bal ce soir: il y va de votre vie."

Gustave, qui déjà avait reçu plusieurs avis de cette nature, sourit en le lisant, se rendit au spectacle, et le montra au baron d'Essen, son écuyer. Celui-ci, loin de partager la sécurité de son maître, fit ses efforts pour l'engager à suivre attentivement le fil de cette affaire, et à prévenir un danger aussi imminent, en se retirant sur-le-champ à Haga, château voisin de Stockholm, où il faisait sa résidence habituelle. Mais le roi voulut absolument paraître au bal, et refusa même de se cuirasser.

Après le souper, il descendit dans les corridors des premières loges, et s'arrêta pendant quelque temps au buffet de rafraichissemens d'un vieux cuporal français, nommé Delau qui aimait à entendre estropier la langue

suédoise. A minuit il le quitta; et, reprenant, le bras de M. d'Essen qui l'accompagnait, il entra avec lui dans une loge, pour jouir du coup-d'œil du bal. La gaieté qui règne dans cette assemblée, dit-il à son écuyer, est trop vive pour qu'il y ait des assassins; et presque aussitôt il descendit dans la salle.

Quoique masqué, il était très-reconnaissable par sa démarche vive, par le nombre des personnes qui l'environnaient. Aussitôt qu'il parut, les mots *voilà le roi* se répétèrent dans tous les points de la salle. Une foule vint se précipiter sur son passage; bientôt il se trouva environné. Au même instant on entend un coup de pistolet dont l'explosion est presque étouffée; l'infortuné monarque tombe dans les bras de M. d'Essen, et s'écrie: *Je viens d'être blessé par un grand masque noir.*

On l'emporta de suite dans son appartement, et l'on reconnut au premier examen qu'il avait une blessure très-profonde dans le côté.

Les assassins eurent soin de crier au feu, pour répandre l'alarme et faciliter leur fuite; mais le jeune Pollet, fils du gouverneur de Stralsund, s'était déjà occupé, par une présence d'esprit extraordinaire à son âge, de faire approcher promptement des troupes, et de placer des factionnaires, à toutes les issues de la salle, de sorte que personne ne put sortir.

Bientôt parut M. Lillienparro, lieutenant de police, avec une escorte nombreuse de troupes déterminées. Ce magistrat fit placer un piquet de soldats, bayonnettes en avant, dans le milieu de la salle, et filer un cordon

"peu d'heures avant mon arrivée, le marquis "Popoli, de Bologne, a non seulement vu le pro- "dige de ses yeux, mais encore il l'a vu d'une "manière si évidente et si sensible, qu'il en a "été ému jusqu'à perdre les sens. Revenu à "lui, il a détaché sa montre de son cou et l'a "suspendue à l'image, où je l'ai vue hier.

"Voilà des noms et des faits. L'enfer et "ses suppôts peuvent parodier, insulter, se mo- "quer ; à leurs moqueries, à leurs injures ano- "nymes, à leur incrédulité, nous opposons Ri- "mini tout entier, sept ou huit Evêques, les "noms propres que nous avons cités, les dé- "fiant de répondre autrement que par des "railleries et des injures.

"Il est vrai de dire que jusqu'à cette heu- "re les guérisons miraculeuses ne sont pas en "aussi grand nombre que certaines relations "le disent ; qu'à l'exception de deux ou trois, "je ne sais pas s'il y en a eu d'autres qui "aient été vérifiées de manière à ne laisser "aucun doute. Les très prudent Evêque ne "juge point devoir encore publier celles à l'é- "gard desquelles des dépositions ont été re- "cueillies, parce qu'il désire réunir toutes les "preuves d'où l'on puisse certainement infé- "rer que les maladies guéries étaient incur- "rables."

Les rédacteurs de l'Armonia avaient écrit à l'Evêque de Rimini pour avoir un renseigne- ment officiel sur le prodige ; voici la réponse de ce prélat :

"Rimini, le 24 juin 1850.

"Le témoignage public des personnes de toute con- dition, non seulement de cette ville et de ce diocèse, mais encore de plusieurs villes des Etats pontificaux, de la Tos- cane, du royaume lombardo-vénitien et d'autres lieux, rend digne de toute croyance le mouvement des yeux de notre Sainte Image de Marie, Mère de Miséricorde, miracle qui n'a pas cessé depuis cinquante jours jusqu'à cette heure.

"Cet événement extraordinaire se constata par une en- quête juridique poursuivie dans mon palais, et l'on verra en leur temps les documents et les preuves du fait. On doit se contenter pour le moment du témoignage universel et inviter ceux qui refusent d'admettre le prodige de ve- nir ici le voir de leurs yeux, ce qu'on a déjà fait beaucoup de personnes qui s'en sont retournées entièrement convain- cues."

Une autre correspondance nous apprend qu'une foule immense remplit continuelle- ment la vaste Eglise où le tableau n'est trans- porté. Ce sont des étrangers accourus de tous les points de l'Italie, et même des pays voi- sins. Malgré cette foule, l'ordre le plus parfait règne, car la noblesse de la ville monte la garde à l'autel de Marie, et veille soigneuse- ment à ce que tout se passe d'une manière di- gne du lieu saint.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 2 AOUT 1850.

BULLETIN.

Le bill des écoles communes.—Opinion de la presse sur cette matière.—Mesures législa- tives.—Le bill des monnaies de M. Hincks.—Clôture prochaine de la session législative.—Projet de taxation de M. Hincks.

Le grave et irritant sujet de l'instruction élémentaire (l'immense intérêt qui s'atta- che à cette matière nous fera pardonner d'y revenir aussi fréquemment) continue de se par- tager les préoccupations du public et en même temps, celles de la presse. Sur le bit, tous sans exception s'accordent ; mais les moyens d'y arriver occasionnent seuls ce différend inévitable. Est-il mieux de maintenir la cotisation forcée présentement existante, ou préfé- rable d'y substituer le système absolument libre d'après lequel chacun sera le maître de vouloir d'une école ou de n'en vouloir pas ? Telle est enfin la question posée à la cham- bre par le projet de loi de M. LaFontaine, pour le compte du Bas-Canada.

Nous ne croyons pas inutile de consigner ici l'opinion de quelques organes politiques de notre presse sur la mesure en contemplation. La Minerve a énergiquement protesté contre l'innovation que l'on propose ; cette oppo- sition lui a valu de la part d'un correspon-

dant anonyme de Toronto de l'Echo des Can- pagnes, le reproche de vouloir favoriser M. le Surintendant de l'Education en maintenant les "gros salaires." Des raisons de cette sorte devraient être bannies de toute discussion sé- rieuse. Voici, au reste, de nouvelles considé- rations offertes par la Minerve à l'appui du systè- me actuel des écoles élémentaires :

"Quand, dans les pays les plus éclairés du monde, on a reconnu depuis longtemps que le seul moyen de répandre l'éducation chez le peuple, est non seulement d'obliger les parents à contribuer au soutien des écoles, mais enco- re d'imposer des peines à ceux qui néglige- raient d'y envoyer leurs enfants, en Canada où le prix de l'éducation n'est pas encore as- sez bien connu, serait-ce une chose à laisser à la discrétion de tout le monde ! On s'instruit quand on voudra, quand la nature en aura donné le goût au peuple ! Les messieurs qui veulent de l'éducation libre, et feignent de respecter en cela la volonté et le désir du peuple se trompent grandement, et dans tous les cas, ils ne respectent pas beaucoup son intelli- gence et ses lumières, en donnant pour raison qu'il n'est pas assez avancé pour pouvoir profiter du système actuel. Et c'est sans doute pour lui montrer à avancer qu'on propose de rétrograder vers un système plus ancien ! C'est plus amusant qu'avantageux.—Si le nouveau bill passe en loi, ce que nous ne croyons pas pourtant, nous le regretterons profondément, persuadé que les deux tiers de nos écoles tom- beront."

Nous tirons du Canadien la portion suivante d'un extrait de la traduction française, qu'a reçue le rédacteur de cette feuille, du messa- ge adressé par le gouverneur Johnson, le 21 janvier dernier, au sénat et à la chambre des représentants de la Louisiane, où la cotisation forcée pour les écoles publiques est en vi- gueur, cette citation ayant un rapport intime avec le sujet dont nous nous occupons.

"Le régime dans l'état un grand mécontente- ment au sujet des écoles publiques, mais je vois dans ce mécontentement même une pro- messe à moitié remplie, que le système que nous avons adopté résistera aux attaques dont il est l'objet, s'améliorera et deviendra de plus en plus populaire. Qu'on se souvienne que c'est là le sort de toutes les institutions huma- ines de quelque valeur ; elles ne marchent à la perfection qu'à travers l'erreur, les fautes et les conflits prolongés. Si donc les premières tentatives pour développer le système des écoles publiques, tout imparfait qu'est celui-ci, et combattu par des préjugés et des intérêts formidables, n'ont pas répondu à l'attente pu- blique, cependant ce qui a été accompli est de nature à inspirer à la législature le désir de modifier la loi de manière à y introduire les changements exigés par l'expérience. Il n'y a pas longtemps que notre système est en opé- ration ; néanmoins l'état est divisé en six cent quatre-vingt-douze districts, ayant en- semble six cent dix-huit écoles et vingt-deux mille élèves. Ce résultat est plus encourageant qu'on n'aurait osé l'espérer. Mais les fonds affectés à l'extension des écoles ne suf- fisent à procurer les bienfaits de l'éducation qu'à un peu plus de la moitié de ceux qui y ont droit, d'après le vœu de la constitution qui ordonne à la législature d'établir des écoles publiques dans tout l'état. S'il est juste de dépenser de l'argent pour faire le plus grand bien au plus grand nombre, je dis que la légis- lature n'a pas d'autre alternative, et doit augmenter les ressources affectées à l'éduca- tion."

"L'une des tendances les plus marquées de ce siècle, et que respectent même plusieurs gouvernements despotiques, est de taxer égale- ment la propriété de tous, de donner les élé- ments d'une instruction primaire aux enfants de tous. Ce principe est consigné dans la constitution de l'Etat et doit nous diriger jus- qu'à ce qu'il en soit effacé, ou jusqu'à ce que les représentants du peuple se refusent à l'exé- cuter.—Je ne crains pas cependant que la noble position et l'impérieux devoir de donner les éléments de l'éducation à qui de droit puis- sent être dirigés dans une mauvaise voie. Le principe une fois établi ne rétrograde plus. Je vous renvoie d'ailleurs pour tout ce qui con- cerne ce sujet au lumineux rapport du surin- tendant des écoles publiques de l'Etat."

Nous n'avons pas à dire à quelle opinion se serait rangé le Journal de Québec à propos de cette phase de notre enseignement élémen- taire, car il ne paraît pas s'être prononcé, du moins positivement, sur la question, non plus que le Canadien dont le correspondant à To- ronto lui communi que ainsi sa manière de voir sur le sujet.

"Vous avez dû voir que la Minerve et sur- tout le Pilot lancent feu et flammes contre le rappel de la loi d'éducation, et ils ont raison en principe ; mais ils ont certes grand tort d'attribuer ce mouvement aux étrangers et au dé- sir qu'ont un certain nombre de membres de se faire de la popularité. Peu de personnes dans le pays ont fait plus pour l'éducation que plusieurs des membres qui ont contribué à ce mouvement, et peu sont encore disposés à faire plus qu'eux ; et ce n'est que d'après la conviction que le nombre des enfants fréquentant les écoles diminue, que le peuple se démoralise et prend de l'aversion pour l'instruction en haine de la loi, qu'ils en sont venus à cette détermi- nation. Un coup d'œil jeté sur les différents rapports du surintendant de l'éducation, qui finit par demander de la police pour instruire le peuple, pourra convaincre tout le monde.

Le Pilot se trompe énormément quand il affirme que la population des townships est fa- vorable à la présente loi ; il y a peu de localités où la loi soit vue d'un plus mauvais œil que dans les townships, où les amis de l'édu- cation appréhendent de jour en jour des mal- heurs dans le genre de ceux qui ont affligé les amis de l'éducation dans d'autres localités."

Les lignes ci-dessus du correspondant du Canadien, si elles émanaient, comme on le dit, de la plume de l'un des membres canadiens de notre Chambre législative, expriment en toute probabilité les motifs déterminants du projet de loi en faveur de la cotisation volon- taire. D'un autre côté, les assertions du corres- pondant contrastent singulièrement avec quel- ques énoncés du dernier rapport du Surintendant de l'éducation du Bas-Canada. On y lit (ce que renferme l'analyse que nous en avons publiée dans notre dernière feuille) que le nombre des enfants, qui ont fréquenté les écoles pendant la première période de l'année 1849, est de 1250 au-dessus de celui de la seconde partie de 1848, et certains rapports non encore reçus portent indubitablement ce nombre à un chiffre plus élevé."

Voici ce que dit à son tour l'Ordre Social sur le bill de M. LaFontaine :

"Nous avons reçu ce matin le bill de M. La- fontaine au sujet de l'instruction publique. Il n'est pas aussi rétrograde que nous le croyions d'après les articles de la Minerve et du Pilot, au contraire, nous pensons qu'il aura un bon effet, sauf l'abolition de la cotisation forcée, si ses dispositions sont exécutées avec fermeté et énergie."

A la suite d'un résumé du bill, l'Ordre Social poursuit :

"Comme on le voit, le bill de M. LaFontaine repose entièrement sur la cotisation volon- taire. On a déjà essayé en 1841, du systè- me volontaire qui n'a pas réussi, et on a été obligé d'adopter la contribution forcée. Le système volontaire agira-t-il mieux en 1850 qu'en 1841 ? Nous ne le croyons pas ; et nous ne voyons dans ce deuxième essai du système volontaire, qu'une malheureuse et inoppor- tune concession faite aux étrangers au détri- ment des intérêts bien entendus de l'instruc- tion publique dans le Bas-Canada. Le pro- chain rapport du surintendant démontrera si nos prévisions sont fausses."

Le 24, son excellence le gouverneur-général a donné sa sanction au nom de la Reine à plusieurs mesures, au nombre des quelles sont les suivantes :

Acte qui rend un édit nécessaire à la vali- dité de certains engagements et promesses. Acte amendement l'Acte qui incorpore "La Société St. Jean Baptiste de la cité de Qué- bec."

Acte amendement l'Acte qui incorpore la so- ciété d'Agriculture du Bas-Canada.

Acte permettant à la compagnie du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent de prolonger cette voie de communication.

Acte amendement l'ordonnance relative à l'in- corporation les membres de "la bibliothé- que des avocats de Montréal."

Acte pour faciliter l'admission de la preuve de jugements rendus à l'étranger et de cer- tains documents officiels et autres.

Acte pour fonder et maintenir sur un meil- leur pied les écoles communes dans le Haut-Canada.

Acte fixant les conditions auxquelles cer- taines monnaies d'argent pourront être légale- ment offertes.

La chambre en comité général, mardi der- nier, a résolu, sur motion de l'honorable M. Hincks, qu'il est expédient d'amender l'acte des monnaies 4 et 2 Vict., 93, de manière que les piastres de certaines nations et dates qui maintenant passent, en vertu du dit acte, pour cinq chelins et un dernier courant, puissent passer pour cinq chelins courants et pas plus, et que les pièces de monnaie constituant les dites piastres soient réduites en valeur courante dans la même proportion ; — et de ma- nière que le gouverneur en conseil soit auto- risé à faire frapper des pièces d'argent provin- ciales, lesquelles passeront respectivement pour 5s., 2s. 6d., 1s. 3d., et 6d. courant, et en sommes n'excédant pas £2 10s., et dont la valeur intrinsèque sera proportionnée à leur valeur nominale ; et aussi, à faire frapper des pièces d'or provinciales, lesquelles passeront respectivement pour £1 et 10s. courant, à quelque montant que ce soit, et dont la valeur intrinsèque sera respectivement proportionnée à la valeur intrinsèque des souverains britan- niques comme les sommes pour lesquelles ils passent respectivement le sont à £1 4s. 4d. courant.

Le Canadien en rapportant ces détails, ajoute que M. Hincks a introduit un bill à cet effet, qui a subi sa seconde lecture :

Le bill de M. Cameron de Kent, dit-il en- core, dont nous avons donné l'analyse, tendant à réprimer l'intempérance, a été aban- donné. Mais une autre mesure analogue, dont nous n'avons point en communication, doit être soumise à la législature.

Parmi les allocations législatives sont com- pris £1,000 destinés à une école de naviga- tion calquée sur le plan de M. LaFontaine, et £300 pour un observatoire.

On désigne l'honorable James Morris, con- seiller législatif, à la charge de directeur-gé- néral des postes.

La session législative arrive à son terme, si l'on en juge par l'extrême vitesse des procé- dés de la chambre. "Il se fait actuellement, dit le correspondant du Journal de Québec, plus d'ouvrage en un ; ou qu'il ne s'en faisait auparavant en un mois. Tous sont fatigués, tous sont désireux de regagner leur foyer do- mestique. Les séances du matin, dont on fait l'essai de temps à autre, aident à l'achève- ment rapide des affaires. Et puis l'absence des rapporteurs est un éternel sur la langue de nos interminables parlens !"

Le Journal de Québec annonce, d'après une lettre privée de Toronto, que la prorogation du parlement aurait lieu le 3 ou le 5 août. Cette information est sans doute moins exacte que celle du Toronto Globe qui annonce comme un événement désiré par les ministres, mais incertain encore, la clôture de la session pour le 8.

Il est un projet que nous avons omis de mentionner : celui de M. Hincks qui consiste à prélever un impôt sur le commerce de Mon- tréal pour subvenir aux frais de creusement du lac St. Pierre. Un estimé porte à £30,000 la somme déjà employée aux travaux de cette entreprise, objet de blâme et tout à la fois d'ap- probation dans le public. Il y en a peu d'ex- perts en pareille matière.

La mort du Rev. Evêque catholique Flem- ming, de Terrebonne, est annoncée dans les journaux du 16 ultimo, dit la Minerve.

La semaine dernière, M. DeWitt donna avis à la chambre qu'il ferait une motion pour demander une gratuité en faveur de L. P. Chiniquy : — le lendemain, M. DeWitt s'étant levé, annonça qu'un grand regret, et par déference pour les instantes sollicitations de M. Chiniquy, il retirait sa motion : alors Sir Allan McNab dit que si M. DeWitt retirait

sa motion, il se réservait d'un présenter une semblable pour demander une pension hono- rable, ou un don digne du pays, et de la belle cause à laquelle le Rev. M. Chiniquy s'était si généreusement dévoué. Messieurs Nel- son, Latérière, Dewitt, Wilson, Guzy, Ca- meron, Boutilier, Sherwood, Cauthon, par- lèrent tour-à-tour pour appuyer cette motion ; enfin l'hon. M. Drummond et l'hon. M. Baldwin annoncèrent que le ministère voyait avec plaisir cette unanimité de la chambre, et qu'il appuierait cette demande.

Dimanche dernier, le coroner fit enquête sur le corps de M. James Morton Miller, né- gociant de cette ville, que l'on avait trouvé mort le matin à bord du Montreal dans le tra- jet de Québec à cette cité. M. Miller, que l'on savait atteint d'une affection de cœur, s'é- tait mis au lit la veille à 11 heures du soir, dans un état de santé bonne et apparence. Le lendemain, quelqu'un de sa famille s'étant mis en devoir de l'éveiller, s'assura qu'il ne lui restait plus un souffle de vie. Après exa- men fait par le docteur Sutherland, le jury d'enquête rendit un verdict en adapté aux circonstances que nous venons de rapporter.

Scottsville, petit village, ordinairement l'un des plus paisibles des Etats-Unis, a été, vers le milieu du mois dernier, le théâtre d'une émeute regrettable que nous allons rapporter d'a- près le Rochester American :

Une femme blanche supposée être dans un état d'ivresse, alla se loger pour la nuit dans la maison d'un noir ; ce fait porta ombrage, et donna lieu à un attroupement de 20 à 30 per- sonnes qui se rendirent à la demeure du nègre, l'en tirèrent, et après lui avoir appliqué sur tout le corps un épais enduit de goudron re- vêtus de plumes, lancèrent le malheureux dans un canal.

Ce procédé, l'une des variétés du Lynch Law, se renouvelle de temps à autre aux Etats-Unis en vertu des solennelles distinctions de la peau dans le pays libre qui nous avoisine.

Samedi soir, à Lachine, un enfant du nom de Edmond Corrigan, étant dans un canot, pas- sa par-dessus bord et se noya dans le canal.

(PAR LE TELEGRAMME.)

Nouvelles d'Europe.

(Extraits de la Minerve.)

Le Steamer Canada est arrivé à Halifax avant hier matin à 7 heures et est parti pour New-York avec 175 passagers.

Le prix du coton a haussé. Le prix de la fleur est à peu près nominal. Le prix du blé d'Inde a baissé de 2s.

Le Pacific est arrivé à Liverpool mercredi, matin à 5 1/2 heures, en 10 1/2 jour de New-York Le Cambria était arrivé à Liverpool le jour pré- cédent, en 13 jours de New-York.

Aux dernières dates, la flotte Américaine était éloignée de Lisbonne, mais les journaux ne fournissent pas de nouvelles sur le diffé- rend entre le Portugal et les Etats-Unis.

Il n'y a pas de doute qu'il n'y ait eu des hostilités entre le Danemark et les Duchés, à l'heure qu'il est ; s'il en est ainsi, il est vrai- semblable qu'il y aura des résultats impor- tants, vu qu'une flotte Russe considérable a lais- sé les côtes dans le but avoué de donner aux Danois tout le secours dont ils peuvent avoir besoin.

La malle a apporté des nouvelles plus ré- centes de l'Inde et de la Chine. Le traité commercial entre la Chine et les Etats-Unis n'avait pas encore été conclu.

La compagnie Cunard a déterminé de com- mencer une ligne de Steamers à Halifax, l'une grande dimension et d'une grande puis- sance, pour le transport de marchandises et de passagers entre Liverpool et New-York. La nouvelle ligne est tout à fait indépendante de la ligne actuelle.

La Reine d'Espagne a donné le jour à un fils qui n'a vécu que quelques minutes.

Une difficulté est survenue entre l'Espagne et le Portugal, conséquence du mariage de la sœur de la Reine avec Condé Nontem Olain,

de troupes dans l'intérieur. Il s'établit ensuite au milieu, devant une table, avec un greffier, et s'occupa de prendre le nom, l'âge, l'état et le domicile de toutes les personnes présentes.

Le comte de Horn, âgé de vingt-deux ans, l'un des premiers seigneurs de la cour, se pré- senta comme les autres. On savait qu'il était un des plus chauds partisans de l'opposition ; son embarras était visible ; on en fit la remar- que. Il attribua son air de contrainte et la composition de ses traits à la douleur d'avoir perdu son roi. Le lieutenant de police ajouta foi à cette excuse, et ne crut pas devoir le faire arrêter.

Successivement parurent les autres chefs du parti des mécontents, tels que MM. Ribbing, Engström, Bielke, Lilienhorn, le général Pek- klin, etc. ; tous à leur tour, et la sécurité de leur maintien éloigna le soupçon qu'ils eussent participé à cet affreux complot.

Enfin l'on vit paraître aussi Ankurström, porte-enseigne des gardes bleues. Après qu'il eut répondu aux premières questions, M. de Lilienparre lui dit d'un ton sévère : "Vous êtes le rébelle qui essaya de faire révolter les paysans de l'Uplande contre Sa Majesté ; votre présence ici m'est suspecte : pourquoi vous trouvez-vous au bal ?"

Ankurström lui répondit avec audace : "Je ne dois compte de mes plaisirs à personne, et il ne vous convient pas de soupçonner publi- quement d'un crime aussi bas un brave homme contre lequel vous n'avez aucune preuve." Après cette réponse il s'éloigna du bureau et se confondit dans la foule.

Personne ne sortait. De minute en minute on recevait des nouvelles de la position du roi. Le chirurgien avait commencé par laver la plaie ; aussitôt il avait repris connaissance. Son premier soin fut de faire appeler les mi- nistres étrangers : il les entretint de diverses choses, et laissa échapper, entre autres, cette réflexion : "Je voudrais bien savoir ce que Bris- sol dira de ma mort."

Ce discours fut répété dans la salle. Aus- sitôt on en tira l'indication que les Français alors à Stockholm étaient au moins complices de l'assassinat.

Cependant, à mesure que l'enquête du lieu- tenant de police avançait, la salle se vidait. Les personnes interrogées ne pouvaient enco- re sortir ; mais elles restaient dans les corridors. Ce fut alors qu'on aperçut à terre un poignard et deux pistolets. Le poignard était d'une forme particulière, d'un aspect effrayant, et fabriqué de manière que les moindres blessures qu'il aurait faites eussent été mortelles.

Les deux pistolets, de fabrication anglaise, portaient des canons longs de cinq pouces. L'un était vide et le bassin découvert ; l'autre était déchargé. On le dévissa ; il s'y trouva deux petites balles rondes qui n'étaient pas de calibre, une carrée qui paraissait avoir été coupée, une autre environnée d'une peau de gant, huit petits clous, des grains de plomb, au total vingt-huit pièces. Il y eut lieu de penser que l'autre pistolet avait en la même charge, et que par conséquent le roi avait tant de pièces dans sa blessure.

A quatre heures du matin, l'on permit à toutes les personnes qui s'étaient trouvées dans la salle du bal d'en sortir. Le peuple, en se répandant dans les rues, témoigna l'afflic- tion de la plus vive : un cri universel appela la vengeance.

Ce fut dans ce moment de cette première explosion de la douleur publique que l'on affecta de répéter par-tout la réflexion du roi, relative à Brissot. On avait soin d'insinuer que le coup avait été frappé ou dirigé par les Français, et l'insinuation d'une compagnie de Régicides, proposée ici dans cet autre exé- crable de cannibales, connus sous le nom de Jacobins, pouvait accréditer d'abord ce bruit que les assassins avaient tant d'intérêt de répandre.

Dès le matin, le lieutenant de police fit publier, à son de trompe, que celui qui ferait connaître le coupable recevrait une récompense importante. Ensuite il fit appeler à son hôtel tous les armuriers de la ville, pour faire l'examen des pistolets et du poignard.

Une partie des conjurés avaient eu l'audace de se rendre dans la matinée auprès du roi. Les uns voulaient se repaître du spectacle de ses souffrances ; Les autres croyaient détour- ner par leur présence les soupçons ; tous redou- blaient d'efforts pour rejeter leur crime sur les Français.

Le comte Ribbing était celui qui déclamaît avec le plus de fureur contre eux. Le gouver- nement, disait-il, ne va pas droit aux vrais coupables. Ce sont les Français, contre lesquels Gustave préparait un armement, qui l'ont as- sassiné.

Le baron Armfelt ne put soutenir cet excès d'effronterie. "Vous avez tort, Monsieur, lui répondit-il, les français n'ont pas assassiné le roi. A la honte de ma patrie et de ma caste, c'est un noble suédois qui l'a tué. C'est Ankarström ; un armurier a reconnu le poi- gnard et les pistolets ; c'est à lui qu'il les a vendus."

On savait, en effet alors, que le lieutenant de police, était parvenu à faire cette découverte. — Ribbing pâlit, voulut fuir ; mais il fut à l'instant même constitué prisonnier.

Quant à Ankurström, on s'était transporté chez lui, après la déclaration de l'armurier, et on l'avait trouvé couché auprès de son épouse, qui paraissait n'avoir rien su de complot odieux.

On s'assura également de MM. Lilienhorn, de Horn père et fils, du général Peklin, de M. Sinclair, général en chef de l'artillerie, et d'environ vingt autres seigneurs. Le baron de Bielke échappa aux poursuites dirigées contre lui en s'empoisonnant.

Revenons au malheureux Gustave. Pen- dant douze jours que durèrent ses souffrances, il ne cessa pas un seul instant de s'occuper des intérêts de son royaume. Il communiquait au duc de Sudermanie, son frère, tous les pro- jets qu'il avait formés pour améliorer les dif- férentes parties de l'administration, et assurer à ses sujets un avenir plus heureux et plus tranquille. Il écrivit son testament, qu'il remit à l'archevêque d'Upsal. Il confierait avec les ministres étrangers sur les intérêts de leurs cours respectives, et l'on eût dit, à la présence

d'esprit qu'il manifestait, qu'il n'y avait aucun danger pour sa vie.

Le 29 mars il était entouré de sa famille : il avait conservé sa connaissance ; mais bientôt, se sentant défaillir, il fit signe qu'on s'éloi- gnât de son lit. Alors il se tourna d'un autre côté, et rendit le dernier soupir à dix heures du matin.

Le bruit de sa mort s'étant répandu, une foule considérable se porta de suite au château. On fit lecture de son testament ; et conformé- ment à ses dispositions, Gustave-Adolphe son fils fut reconnu roi, le duc de Sudermanie régent, et le baron Armfelt gouverneur des ville et citadelle de Stockholm.

Six jours après, on s'occupa de ses funérai- les. Le régent désira qu'elles fussent magni- fiques. Son buste, exécuté en marbre, et par- faitement ressemblant, qu'on avait placé au milieu du cénotaph, rappela dans tous les cœurs généreux les belles actions, l'aimable sensibilité de ce prince, et fit verser beaucoup de larmes.

Après cette triste cérémonie, une commis- sion fut nommée pour juger Ankurström et ses complices. Ce célébre parla, dans ses interro- gatoires, de manière à justifier les soupçons contre les personnages arrêtés. Il voulut re- venir ensuite, et faire entendre que son crime était l'effet d'un ressentiment personnel, et non d'un complot d'état ; mais on acquit les preuves du contraire ; et M. de Lilienparre n'y contribua pas peu, par un moyen qui atteste son zèle et son habileté. Voici conti- nent il s'y prit. (A continuer.)

fil de Don Carlos. Le Ministre Espagnol a protesté contre cette alliance comme étant une infraction au Quadruple traité.

(Pour les Melanges Religieux.)

Quelques mots au Moniteur Canadien.

Vous avez déjà, messieurs du Moniteur Canadien, affligé bien des cœurs religieux et canadiens depuis que je ne sais quel démon vous a soufflé en cœur la haine du prêtre et le dessein de publier cette haine aux quatre coins du pays.

Les scènes de la vie Mexicaine, comme nous le prévoyions dans nos précédentes critiques, sont d'un intérêt soutenu et toujours croissant. Quoique son titre nous apercevions les mots sacramentels " suite et fin," nous espérons que l'Album pour le mois de juillet nous fera voir que ce n'était que la suite et fin d'une scène.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

Enfin nous arrivons à la suite d'Une de perdue, deux de trouvées, roman Canadien qui a pour auteur G. B. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, que cette source d'innagination nous est donnée par bribes et par morceaux, et de loin en loin, de telle sorte qu'il faudrait avoir une mémoire impossible pour pouvoir se souvenir d'une fois à l'autre de tous les incidents du drame.

1er Prix. Levert Augustin, 21 de Thompson Nap., 3me de Asselin Olivier. Accessit 1er. Vallée Louis, 21 Thompson John, 3me Label Ludger.

ARITHMÉTIQUE. 1er Prix. Thompson Napoléon, 21 de Levert Augustin, 3me de Vallée Louis. Accessit. Label Ludger, 21 Asselin Olivier, 3me Dajenais Joseph.

ÉCRITURE. 1er Prix. Thompson Nap., 21 de Mainville Pierre, 3me de Gosselin Pierre. Accessit 1er. Levert Augustin, 21 Label Ludger, 3me Dajenais Joseph.

HISTOIRE. 1er Prix. Thompson John, 21 de Label Ludger, 3me de Vallée Louis, 4me Durand Benjamin. Accessit 1er. Thompson Nap., 21 Lacoste Charles, 3me Asselin Olivier, 4me Dajenais Joseph.

GÉOGRAPHIE. 1er Prix. Collette Zéphirin, 21 de Gosselin Pre., 3me de Asselin Olivier. Accessit 1er. Thompson Nap., 21 Thomas Alphonse, 3me Vallée Louis.

DESSIN. Prix. Thompson Nap. LECTURE. 1er Prix. Vallée Louis, 21 de Thompson John, 3me de Dajenais Joseph, 4me Sabourin Nap. Accessit 1er. Favreau Olivier, 21 Gravelle Pierre, 3me Charpentier J. Ble., 4me Lavigne Antoine.

APPLICATION. 1er Prix. Lacoste Charles, 21 de Durand Benj., 3me de St. Jean Joseph, 4me de Millet Louis, 5me Durand Dam. Accessit 1er. Thomas Alphonse, 21 Label Ludger, 3me Levert Augustin, 4me Dajenais Joseph.

MÉMOIRE. 1er Prix. Thomas Alphonse, 21 de Mainville Pie., 3me de Levert Augustin. Accessit 1er. Thompson John, 21 Céline Euchariste, 3me Gosselin Pierre.

ASSIDUITÉ. 1er Prix. Favreau Olivier, 21 de Dégise Mathias, 3me de Beaucaire Louis, 4me de Label Toussaint. Accessit 1er. Dégise Joseph, 21 Levert Maxime, 3me Paquin Isidore.

NARRATION. 1er Prix. Label Ludger, 21 de Collette Zéphirin, 3me de Thompson Nap. Accessit 1er. Levert Aug., 21 Asselin Olivier, 3me Thomas Alphonse, 4me Vallée Louis.

PRIX D'ACCESSIT. Thomas Alphonse, Asselin Olivier, Dajenais Joseph. DISTRIBUTION DES PRIX. PETITE CLASSE. BONNE CONDUITE. 1er Prix. Ratelle Louis, 21 de Gariépy Louis, 3me de Dubuc Charlemagne.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. 1er Prix. Lamaléc Philippe, 21 de Ratelle Louis, 3me de Gariépy Louis. LECTURE. 1er Prix. Rivet Louis, 21 de Chartrand Georges, 3me de Barcelo Joseph.

ÉCRITURE. 1er Prix. Convey Michel, 21 de Priscoll Charles, 3me de Archambeault Prudent, 4me St. Charles Xavier. MÉMOIRE. 1er Prix. Tessier Louis, 21 de Tellemars Joseph, 3me de Larivière Xavier.

APPLICATION. 1er Prix. Masse Eugène, 21 de Barbeau Alphonse, 3me de Dauphin Joseph. ASSIDUITÉ. 1er Prix. Levert Alphonse, 21 de Mastreault Wil, 3me de Qualier Paul.

2ME DIVISION DE LECTURE. 1er Prix. Lacasse Pierre, 21 de Sainteime Michel, 3me de Mongeon Charles. 2ME DIVISION DE MÉMOIRE. 1er Prix. Vadeboncaer Joseph, 21 de Mainville Michel, 3me de Viger Bonaventure.

CATÉCHISME. 1er Prix. Michel Convey, 21 Dépaty J. Bte., 3me Bertrand Edouard. APPLICATION. 1er Prix. Pelletier David, 21 de Belle Ernest, 3me de Sylvestre Auguste.

ASSIDUITÉ. 1er Prix. Prévost Gil., 21 de Léveillé Pierre, 3me de Lavigne Louis.

FRANCE.—Il y a quelques jours, un démocrate bien connu des paysans de Verrine (Saône et Loire) entra dans la cour de chacun de B... située au centre de cette commune et appartenant à M. de M... Il y trouva M. de M... fils, et lui dit : " mon cher garçon, il y a longtemps que je mange des pommes de terre tandis que tu manges des poulets; avant peu, ce sera moi qui mangerai les poulets et toi tu mangeras à ton tour les pommes de terre. C'est comme ça, mais comme je ne te veux pas beaucoup de mal, il se pourra que j'adonaisse un peu ton sort; si tu me promettais d'être bien gentil, bien obéissant, je te prendrais peut-être, pour mon piqueur." Avant que vous preniez ma place, lui dit M. de M..., il y aura plus d'un coup de fusil de tiré, et je vous prévins qu'il y a à la maison des armes dont nous nous servirions si l'on nous attaquait. Des armes, reprit son interlocuteur, qui était en veine de franchise, nous en avons plus que vous autres, nous en avons trois fois plus qu'il nous en faut... Aimables temps! c'est de cette façon que le socialisme est compris dans les villages et les hameaux. On voit que les courtiers d'élections ne jettent pas vainement leur semence dans les champs. (Journal de Saône et Loire).

francs, sur une paie de un sou par jour!— Cette économie me semble même impossible. —Rien de plus véritable, et cependant j'ai eu le bonheur d'envoyer déjà à ma pauvre mère une somme de 70 francs.—70 francs! en combien de temps?—Depuis les deux années que je sers mon pays.—Comment donc avez-vous fait pour réaliser une pareille somme, comment faites-vous pour m'apporter si souvent vos épargnes?—Rien de plus simple: je monte des gardes pour mes camarades; le jour je fais des corvées pour eux, et la nuit, je raccommode leurs pantalons et leurs guêtres. Cette industrie me rapporte quelques sous que je conserve soigneusement jusqu'à ce que je puisse les changer contre une pièce ronde comme celle-ci.—Vous n'allez jamais au cabaret, sans doute?—Jamais.—Vous n'aimez donc pas le vin?—J'aime mieux ma mère.—C'est bien, camarade, votre conduite est digne d'éloges.—Des éloges à qui fait son devoir! Oh! non, Monsieur, mais, permettez-moi de me retirer; mon service me rappelle un quartier. Adieu, Monsieur.—A revoir, camarade.—Le jour même, M. Lambellin déjeunant avec nous à l'hôtel de la Minerve, nous raconta cette touchante histoire.—" La conduite de ce soldat est d'autant plus belle qu'elle est rare, nous dit alors un officier supérieur, l'un de nos commensaux; je prendrai des informations sur cet homme, et si elles répondent à la bonne opinion que nous devons avoir de lui, nous viendrons à son aide en faisant quelque chose pour sa vieille mère. Le soir de ce jour là, nous savions déjà que le chasseur Bois n'avait jamais fait de punition, que sa conduite était exemplaire, qu'il se privait de tout pour envoyer à sa mère, qu'il se refusait la pipe, consolation du troupier, qu'il sur 30 nuits, il en passait 19 sur les planches du corps de garde, qu'il s'était bravement comporté pendant les opérations du siège, en un mot qu'il était aussi bon soldat que bon fils.—... Quelques jours après, le chasseur Bois acceptait une place d'honneur à l'excellente table de l'hôtel de la minerve; il y avait là comme toujours, une nombreuse société délicate, car je crois vous l'avoir dit, l'hôtel français de la Minerve est le premier de Rome, non seulement pour la discrétion des prix, mais pour les soins et les attentions qu'y trouve le voyageur, français surtout. Fort embarrassé des éloges qu'on lui adressait sur sa belle conduite, le chasseur Bois répondait quelle était trop naturelle pour qu'il put se glorifier des compliments qu'il croyait mériter.

Nous en étions au dessert, lorsqu'un domestique de l'hôtel vint remettre à votre très humble serviteur une boîte en carton, adressée à M. Bois, chasseur au 29e ligne, 9e du second. Cette boîte contenait une paire d'épauillettes en laine rouge, un rouleau d'écos et une lettre ainsi conçue: Toute bonne action doit avoir sa récompense: Vous avez été bon fils et bon soldat. Voici pour le soldat: (nous lui remis alors la paire d'épauillettes de grenadier). Vous avez été bon fils, voilà pour votre mère... Le rouleau contenait une somme de 100 francs, véritable fortune pour celui qui depuis deux années, s'était privé de tout pour amasser son par sou 70 malheureux francs. La joie que sentit alors ce jeune soldat est une chose que se comprend, mais qui ne s'exprime pas.

Vendredi dernier, le brave général Gêmeau accompagné de sa femme, de ses enfants, de Mme Corbet et de ses deux aides de camps, a obtenu une audience particulière du très Saint Père. Pie IX s'est montré pour eux tous d'une affabilité charmante. Après avoir relevé ces dames qui s'étaient prosternées à ses pieds, il a dit aux aides de camps du général: " Dans ce moment, vous êtes les aides-de-camps du Pape, je vous prie de faire asseoir ces dames." Alors il leur adressa individuellement quelques unes de ses paroles qui vont droit à l'âme et dont seul le bon Pie IX possède le secret.—Une instant avant qu'elles prissent congé de Sa Sainteté, le Pape remis à chacune d'elles un précieux et riche souvenir; à Mme Gêmeau un magnifique chapelin en lapis-lazuli, monté sur or, et orné d'un camée sur pierre dure, représentant d'un côté l'image de notre Seigneur et de l'autre celle de la Ste. Vierge; à Mme Gêmeau, ainsi qu'à Mme Corbet, un superbe chapelin, garni et orné de médailles d'or. Si je ne craignais d'exécuter la jalousie de Lyon, je vous dirais que le général Gêmeau a fait la conquête de tous les cœurs à Rome. Le Pape les cardinaux, l'armée d'occupation, la population tout entière, s'accordent à faire son éloge comme homme et comme soldat...

EXTRAITS DE JOURNAUX. (Du Courrier des Etats-Unis.) EXECUTION.—Hier matin à dix heures, à East Cambridge, Pearson, condamné il y a quelque temps déjà pour crime d'assassinat sur la personne de sa femme et de ses deux enfants. Comme le professeur Webster, Pearson avait persisté longtemps à nier son crime; mais, après avoir vu rejeter son recours en grâce, et au moment de subir le dernier supplice, il s'est décidé à faire des aveux. Il s'est reconnu l'auteur de ce triple meurtre, mais il déclare avoir obéi à une impulsion fatale dont il ne peut se rendre compte, et non à un sentiment de jalousie, comme l'avait supposé l'accusation.

L'exécution de Pearson aura ainsi précédé de cinq semaines, jour pour jour, celle du professeur Webster. LE TÉMOIN ET LE CONDAMNÉ.—A plusieurs reprises, depuis ses aveux, le professeur Webster avait témoigné le désir de voir Ephraïm Littlefield, le gardien du collège médical, qui a joué un rôle si terrible pour lui dans tout le cours de son procès. Ce vœu a été rempli avant-hier: Littlefield est venu le voir dans sa prison, accompagné du geôlier, M. Andrews. L'entretien a été plein d'émotion et non sans dignité de la part du condamné. Il s'est avancé vers Littlefield, lui a pris la main, et

lui a demandé pardon de la manière dont il avait agi envers lui pendant l'instruction et le procès. A son tour, le témoin a protesté qu'il lui en avait coûté de déposer comme il l'avait fait; mais c'était un devoir auquel il lui avait été impossible de se soustraire: il a ajouté que, si quelque chose d'inexact lui avait échappé, il en demandait pardon au prisonnier. Celui-ci a répondu qu'il n'avait rien à lui reprocher; il a seulement protesté ne pas se rappeler le marteau dont Littlefield a parlé, dans son témoignage de manière à faire supposer que c'avait été l'instrument du meurtre. Il a ensuite serré de nouveau la main de Littlefield en lui assurant qu'il avait toujours eu les meilleurs sentiments pour lui et sa famille. De son côté, Littlefield lui a rappelé qu'ils avaient toujours vécu en excellente intelligence; puis ils se sont séparés profondément émus tous les deux.

Mme. Littlefield, que le condamné a également exprimé le désir de voir, est allée le visiter avant-hier. Le professeur Webster paraît toujours résigné à son sort; il est souvent très affecté lorsqu'on lui parle de sa famille. LA FANTAISIE DU VOL.—Les journaux de Boston rapportent un fait qui mérite de prendre place dans la liste déjà si longue des bizarreries de l'esprit humain. Il y a quelques jours, une dame fort élégante et connue pour être la femme d'un négociant des plus riches, entre chez un bijoutier et donne sa montre à réparer; puis elle demande à voir quelques bijoux. Le marchand qui la connaît fort bien, place devant elle plusieurs boîtes et la laisse choisir, tandis que lui-même s'occupe d'une autre pratique. Au bout de quelque temps, la dame sort sans rien acheter; mais lorsqu'elle revient, le bijoutier s'aperçoit qu'on lui a soustrait une broche et une paire de pendants d'oreilles. La dame seule peut avoir commis ce vol; et pourtant, comment supposer qu'elle s'en soit rendue coupable? Dans sa perplexité, le marchand s'adresse à un officier de police qui, à tout hasard, se transporte avec lui chez la personne soupçonnée. Il la trouve pas, mais apprend qu'elle est chez une de ses amies, aux portes de Boston; il se rend dans l'endroit qu'on lui indique et fait part, avec tous les ménagements possibles, au maître de la maison, du sujet délicat qui l'amène. Celui-ci déclare alors qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce que ses soupçons fussent justes, attendu que la dame en question, et sa mère avant elle, avaient toujours été possédées d'une sorte de monomanie de distraction, au dépit de leur opulence. En effet, la première chose que le bijoutier voit en entrant dans le salon, c'est la dame du matin, ornée de l'épingle et des pendants. A sa vue, elle paraît beaucoup plus surprise que confuse, et ne sait trop ce qu'on veut lui dire quand on lui parle de son coup de main. Grâce à l'intervention de ses amis toutefois, l'affaire s'arrange, le bijoutier reçoit son argent, et l'on conseille à la dame de renoncer à l'avenir à cette singulière façon de faire des achats.

(Du Canadien.) Nous trouvons ce qui suit dans le Journal des Villes et des Campagnes: " Mgr. de Charbonnel, évêque de Toronto, est attendu au Puy, où il doit ordonner sous sa houlette pastorale plusieurs ecclésiastiques de ce diocèse pour sa mission apostolique du Canada. Déjà plusieurs jeunes prêtres ont répondu à son appel, et prochainement ils s'embarqueront avec le vénérable prêtre pour l'Amérique, afin de travailler à la conversion des sauvages." En France on paraît croire encore aujourd'hui qu'à l'exception de quelques Européens, les quinze cent mille habitants du Canada sont tous des sauvages. Il en est à-peu-près de même en Angleterre. Il n'y a pas bien des années qu'un gouverneur-général anglais voulut débiter, dans un discours du trône, par complimenter les Canadiens sur les progrès qu'ils avaient faits dans la civilisation depuis l'arrivée des premiers missionnaires français dans le pays. GLACE EN JUILLET.—On nous informe que jeudi et vendredi derniers dans la nuit (25 et 26 juillet), il a gelé dans le haut de la paroisse de St. Pierre de Charlebourg. Le matin, les clôtures étaient couvertes d'une légère couche de glace; heureusement que les plantes potagères, ainsi que les céréales, n'en ont pas souffert. Dans la nuit de samedi à dimanche, la température était assez froide, en ce même endroit, pour que l'on se servit commodément des habits d'hiver; il n'a pas gelé.

lui a demandé pardon de la manière dont il avait agi envers lui pendant l'instruction et le procès. A son tour, le témoin a protesté qu'il lui en avait coûté de déposer comme il l'avait fait; mais c'était un devoir auquel il lui avait été impossible de se soustraire: il a ajouté que, si quelque chose d'inexact lui avait échappé, il en demandait pardon au prisonnier. Celui-ci a répondu qu'il n'avait rien à lui reprocher; il a seulement protesté ne pas se rappeler le marteau dont Littlefield a parlé, dans son témoignage de manière à faire supposer que c'avait été l'instrument du meurtre. Il a ensuite serré de nouveau la main de Littlefield en lui assurant qu'il avait toujours eu les meilleurs sentiments pour lui et sa famille. De son côté, Littlefield lui a rappelé qu'ils avaient toujours vécu en excellente intelligence; puis ils se sont séparés profondément émus tous les deux.

Mme. Littlefield, que le condamné a également exprimé le désir de voir, est allée le visiter avant-hier. Le professeur Webster paraît toujours résigné à son sort; il est souvent très affecté lorsqu'on lui parle de sa famille. LA FANTAISIE DU VOL.—Les journaux de Boston rapportent un fait qui mérite de prendre place dans la liste déjà si longue des bizarreries de l'esprit humain. Il y a quelques jours, une dame fort élégante et connue pour être la femme d'un négociant des plus riches, entre chez un bijoutier et donne sa montre à réparer; puis elle demande à voir quelques bijoux. Le marchand qui la connaît fort bien, place devant elle plusieurs boîtes et la laisse choisir, tandis que lui-même s'occupe d'une autre pratique. Au bout de quelque temps, la dame sort sans rien acheter; mais lorsqu'elle revient, le bijoutier s'aperçoit qu'on lui a soustrait une broche et une paire de pendants d'oreilles. La dame seule peut avoir commis ce vol; et pourtant, comment supposer qu'elle s'en soit rendue coupable? Dans sa perplexité, le marchand s'adresse à un officier de police qui, à tout hasard, se transporte avec lui chez la personne soupçonnée. Il la trouve pas, mais apprend qu'elle est chez une de ses amies, aux portes de Boston; il se rend dans l'endroit qu'on lui indique et fait part, avec tous les ménagements possibles, au maître de la maison, du sujet délicat qui l'amène. Celui-ci déclare alors qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce que ses soupçons fussent justes, attendu que la dame en question, et sa mère avant elle, avaient toujours été possédées d'une sorte de monomanie de distraction, au dépit de leur opulence. En effet, la première chose que le bijoutier voit en entrant dans le salon, c'est la dame du matin, ornée de l'épingle et des pendants. A sa vue, elle paraît beaucoup plus surprise que confuse, et ne sait trop ce qu'on veut lui dire quand on lui parle de son coup de main. Grâce à l'intervention de ses amis toutefois, l'affaire s'arrange, le bijoutier reçoit son argent, et l'on conseille à la dame de renoncer à l'avenir à cette singulière façon de faire des achats.

(Du Canadien.) Nous trouvons ce qui suit dans le Journal des Villes et des Campagnes: " Mgr. de Charbonnel, évêque de Toronto, est attendu au Puy, où il doit ordonner sous sa houlette pastorale plusieurs ecclésiastiques de ce diocèse pour sa mission apostolique du Canada. Déjà plusieurs jeunes prêtres ont répondu à son appel, et prochainement ils s'embarqueront avec le vénérable prêtre pour l'Amérique, afin de travailler à la conversion des sauvages." En France on paraît croire encore aujourd'hui qu'à l'exception de quelques Européens, les quinze cent mille habitants du Canada sont tous des sauvages. Il en est à-peu-près de même en Angleterre. Il n'y a pas bien des années qu'un gouverneur-général anglais voulut débiter, dans un discours du trône, par complimenter les Canadiens sur les progrès qu'ils avaient faits dans la civilisation depuis l'arrivée des premiers missionnaires français dans le pays.

GLACE EN JUILLET.—On nous informe que jeudi et vendredi derniers dans la nuit (25 et 26 juillet), il a gelé dans le haut de la paroisse de St. Pierre de Charlebourg. Le matin, les clôtures étaient couvertes d'une légère couche de glace; heureusement que les plantes potagères, ainsi que les céréales, n'en ont pas souffert. Dans la nuit de samedi à dimanche, la température était assez froide, en ce même endroit, pour que l'on se servit commodément des habits d'hiver; il n'a pas gelé.

EXTRAITS DE JOURNAUX. (Du Courrier des Etats-Unis.) EXECUTION.—Hier matin à dix heures, à East Cambridge, Pearson, condamné il y a quelque temps déjà pour crime d'assassinat sur la personne de sa femme et de ses deux enfants. Comme le professeur Webster, Pearson avait persisté longtemps à nier son crime; mais, après avoir vu rejeter son recours en grâce, et au moment de subir le dernier supplice, il s'est décidé à faire des aveux. Il s'est reconnu l'auteur de ce triple meurtre, mais il déclare avoir obéi à une impulsion fatale dont il ne peut se rendre compte, et non à un sentiment de jalousie, comme l'avait supposé l'accusation.

L'exécution de Pearson aura ainsi précédé de cinq semaines, jour pour jour, celle du professeur Webster. LE TÉMOIN ET LE CONDAMNÉ.—A plusieurs reprises, depuis ses aveux, le professeur Webster avait témoigné le désir de voir Ephraïm Littlefield, le gardien du collège médical, qui a joué un rôle si terrible pour lui dans tout le cours de son procès. Ce vœu a été rempli avant-hier: Littlefield est venu le voir dans sa prison, accompagné du geôlier, M. Andrews. L'entretien a été plein d'émotion et non sans dignité de la part du condamné. Il s'est avancé vers Littlefield, lui a pris la main, et

lui a demandé pardon de la manière dont il avait agi envers lui pendant l'instruction et le procès. A son tour, le témoin a protesté qu'il lui en avait coûté de déposer comme il l'avait fait; mais c'était un devoir auquel il lui avait été impossible de se soustraire: il a ajouté que, si quelque chose d'inexact lui avait échappé, il en demandait pardon au prisonnier. Celui-ci a répondu qu'il n'avait rien à lui reprocher; il a seulement protesté ne pas se rappeler le marteau dont Littlefield a parlé, dans son témoignage de manière à faire supposer que c'avait été l'instrument du meurtre. Il a ensuite serré de nouveau la main de Littlefield en lui assurant qu'il avait toujours eu les meilleurs sentiments pour lui et sa famille. De son côté, Littlefield lui a rappelé qu'ils avaient toujours vécu en excellente intelligence; puis ils se sont séparés profondément émus tous les deux.

Mme. Littlefield, que le condamné a également exprimé le désir de voir, est allée le visiter avant-hier. Le professeur Webster paraît toujours résigné à son sort; il est souvent très affecté lorsqu'on lui parle de sa famille. LA FANTAISIE DU VOL.—Les journaux de Boston rapportent un fait qui mérite de prendre place dans la liste déjà si longue des bizarreries de l'esprit humain. Il y a quelques jours, une dame fort élégante et connue pour être la femme d'un négociant des plus riches, entre chez un bijoutier et donne sa montre à réparer; puis elle demande à voir quelques bijoux. Le marchand qui la connaît fort bien, place devant elle plusieurs boîtes et la laisse choisir, tandis que lui-même s'occupe d'une autre pratique. Au bout de quelque temps, la dame sort sans rien acheter; mais lorsqu'elle revient, le bijoutier s'aperçoit qu'on lui a soustrait une broche et une paire de pendants d'oreilles. La dame seule peut avoir commis ce vol; et pourtant, comment supposer qu'elle s'en soit rendue coupable? Dans sa perplexité, le marchand s'adresse à un officier de police qui, à tout hasard, se transporte avec lui chez la personne soupçonnée. Il la trouve pas, mais apprend qu'elle est chez une de ses amies, aux portes de Boston; il se rend dans l'endroit qu'on lui indique et fait part, avec tous les ménagements possibles, au maître de la maison, du sujet délicat qui l'amène. Celui-ci déclare alors qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce que ses soupçons fussent justes, attendu que la dame en question, et sa mère avant elle, avaient toujours été possédées d'une sorte de monomanie de distraction, au dépit de leur opulence. En effet, la première chose que le bijoutier voit en entrant dans le salon, c'est la dame du matin, ornée de l'épingle et des pendants. A sa vue, elle paraît beaucoup plus surprise que confuse, et ne sait trop ce qu'on veut lui dire quand on lui parle de son coup de main. Grâce à l'intervention de ses amis toutefois, l'affaire s'arrange, le bijoutier reçoit son argent, et l'on conseille à la dame de renoncer à l'avenir à cette singulière façon de faire des achats.

(Du Canadien.) Nous trouvons ce qui suit dans le Journal des Villes et des Campagnes: " Mgr. de Charbonnel, évêque de Toronto, est attendu au Puy, où il doit ordonner sous sa houlette pastorale plusieurs ecclésiastiques de ce diocèse pour sa mission apostolique du Canada. Déjà plusieurs jeunes prêtres ont répondu à son appel, et prochainement ils s'embarqueront avec le vénérable prêtre pour l'Amérique, afin de travailler à la conversion des sauvages." En France on paraît croire encore aujourd'hui qu'à l'exception de quelques Européens, les quinze cent mille habitants du Canada sont tous des sauvages. Il en est à-peu-près de même en Angleterre. Il n'y a pas bien des années qu'un gouverneur-général anglais voulut débiter, dans un discours du trône, par complimenter les Canadiens sur les progrès qu'ils avaient faits dans la civilisation depuis l'arrivée des premiers missionnaires français dans le pays. GLACE EN JUILLET.—On nous informe que jeudi et vendredi derniers dans la nuit (25 et 26 juillet), il a gelé dans le haut de la paroisse de St. Pierre de Charlebourg. Le matin, les clôtures étaient couvertes d'une légère couche de glace; heureusement que les plantes potagères, ainsi que les céréales, n'en ont pas souffert. Dans la nuit de samedi à dimanche, la température était assez froide, en ce même endroit, pour que l'on se servit commodément des habits d'hiver; il n'a pas gelé.

Distribution des prix de l'Ecole de l'Evêché, le 27 juillet 1850.

Les enfants des Ecoles de l'Evêché, sous la direction des Frères, ont subi leur examen ces jours derniers, et ont reçu, samedi, les récompenses dues à leur travail et à leur bonne conduite. Cette distribution de prix a été accompagnée de la récitation d'un Dialogue approprié à la circonstance, et de quelques scènes amusantes, dont les jeunes acteurs se sont très-bien acquittés. Voici les noms de ceux qui ont été couronnés: GRAND'CLASSE. BONNE CONDUITE. 1er Prix. Lacoste Charles, 21 de Mainville Pierre., 3me Céline Euchariste, 4me Durand Damase. Accessit 1er. Thomas Alphonse, 21 Thompson John, 3me Durand Benjamin, 4me Millet Louis. INSTRUCTION RELIGIEUSE. 1er Prix. Collette Zéphirin, 21 de Thompson Nap., 3me de Lacoste Charles. Accessit 1er. Thomas Alphonse, 21 Vallée Louis, 3me Durand Damase.

Album Littéraire et Musical de la Minerve (Livraison de juin), publié par Ludger Duvernay, N° 15, Rue St. Vincent, Montréal. La livraison de juin de l'Album ne s'est pas fait attendre comme celle de mai qui s'était retardée jusqu'en juillet, sans doute par mégarde ou maladie. Toujours est-il que la livraison de juin nous est tombée comme une

UN CANADIEN CATHOLIQUE.

RICHARD TRELLE. A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie, et par John Carle et Cie, rue St. Paul: aussi par Alfred Sauvage et St. J. Lyman et Cie, Place d'Armes, Montréal, le 26 Juillet, 1850.

MARCHÉ BONSECOURS.

Vendredi, 22 juillet 1850.

PRIX DES DENREES.

Table listing market prices for various goods such as flour, sugar, and oil, with columns for item names and prices.

PIERRE CHENEVILLE, de cette ville, offre ses services comme COLLECTEUR, POSTEUR DE JOURNAUX, de LETTRES FUNERAIRES, ETC.

MANUEL

DE LA VESTE EPISCOPALE. MESSIEURS les Curés trouveront à vendre à l'Imprimerie des Melanges, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVEQUES.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT RECUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse.

IMAGES NOUVELLES

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et petits formats, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANCAIS

REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE.

AUX EMIGRANTS A CHICAGO

LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO feront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES. BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL - UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING. GOUVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE

Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL - £50,000.

GERANTS DANS BAS-CANADA. Sorrel - R. Harrower, Ecr. Melbourne - Thos. Tait, Ecr. St. Andrews - Frank Farish, Ecr.

LES assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de non-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Table with columns: Age, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Ecr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

LE MOIS DE MAI.

LE Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MAI. Cette édition est enrichie de gravures de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. Vierge; elle est précédée sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE ÉDITION, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSÉ, VÉPRÉS DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.

EAU PLANTAGÈNE.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des Eaux de PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE.

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Table with columns: Cour du Banc de la Reine, JANV., FEVR., MARS, AVRIL, MAI, JUIN, JUIL., AOÛT, SEPT., OCTO., NOV., DEC. Rows for various courts and locations like Québec, Montréal, Trois-Rivières, etc.

La Cour du Banc de la Reine. Un Juge-en-chef et trois Juges puitsés. La Cour Supérieure. Un Juge-en-chef et neuf Juges puitsés. La Cour de Circuit. Neuf Juges.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENUTIS. LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers.

ATTENTION!!

On imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'invitation, Lettres funéraires et JOBS de toutes façons.

MANUEL

DES Sociétés de Tempérance DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINIQUEY, Ptre.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX

Montréal, MM. FABRE, & CIE., libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Y. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre Direct. Rivière du Loup, M. L. BARBEAU, St. Athanasie, M. H. AUBERTIN.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE. Attention pour se préparer à la Fête de la naissance de N. S. J. C.

L. P. Boivin.

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, frais de poste à part.